

Les journaux

Autor(en): **Petit-Senn, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **37 (1899)**

Heft 37

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-197734>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 PALUD, 24, LAUSANNE
 Montreux, Gerolsteiner, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienna, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
 ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
 Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Où commença la gloire de Bonaparte.

Le général Bonaparte venait de faire subir à l'Autriche des défaites écrasantes, lors de sa première campagne d'Italie, en 1797. Le conquérant descendait à pas de géant du haut des Alpes, marchait résolument sur Vienne, lorsque intervint le glorieux traité de Campo-Formio. Par ce traité, dont Bonaparte signa les préliminaires, sans trop s'inquiéter de l'opinion du Directoire, l'empereur d'Allemagne abandonnait à la France toutes ses possessions des Pays-Bas et consentait à ce que *le Rhin devint la limite de la République sur les frontières de l'Est et du Nord*. Il renonçait à la Lombardie et recevait en échange les Etats de terre ferme de la république de Venise.

Le Directoire ne vit pas sans alarmes un jeune général, porté au premier rang par une seule campagne, décider arbitrairement de la guerre et de la paix; mais l'opinion publique exaltait ses triomphes, et le Directoire, n'osant le désavouer, voulut paraître s'associer à sa gloire, en lui accordant à Paris des honneurs qui n'avaient alors été rendus à aucun général.

Il fit préparer une fête triomphale pour la remise du traité de Campo-Formio. Cette imposante cérémonie eut lieu dans la cour du palais du Luxembourg. Les directeurs, vêtus en costume romain, siégeaient au fond sur une estrade, au pied de l'autel de la patrie. Autour d'eux, les ministres, les ambassadeurs, les membres des deux conseils, etc. Sur leurs têtes flottaient d'innombrables drapeaux.

Tous les cœurs étaient dans l'attente, lorsqu'aux sons d'une musique guerrière, au bruit répété du canon et des acclamations de la foule, s'avança celui qui avait signé cette paix glorieuse, après l'avoir conquise.

Bonaparte apparut accompagné de Talleyrand, ministre des affaires étrangères. La taille grêle et délicate du jeune vainqueur offrait un contraste avec l'idée que ses exploits gigantesques avait fait concevoir de sa personne; mais son œil ardent, son visage pâle et romain, dont tous les traits portaient l'empreinte d'une volonté forte et du génie, produisirent sur l'assemblée une sensation indéfinissable.

A sa vue, les cris de : *Vive la République ! vive Bonaparte !* se confondirent. Talleyrand, dans un discours concis, loua la modestie du vainqueur, qui rapportait toute sa gloire non à lui, mais à la révolution, aux armes de la nation. Bonaparte prit ensuite la parole : « Citoyens, dit-il, vous êtes parvenus à organiser la grande nation, dont le territoire n'est circonscrit que parce que la nature en a posé elle-même les limites. J'ai l'honneur de vous remettre le traité de Campo-Formio. La paix assure la liberté, la propriété et la gloire de la République. Lorsque le bonheur du peuple français sera assis sur de meilleures lois organiques, l'Europe entière deviendra libre. »

Barras répondit; et comme rien ne paraissait alors impossible à la France victorieuse,

qui ne pouvait s'arrêter en si beau chemin, il montra les Iles Britanniques au jeune héros, comme un champ fécond en nouveaux triomphes.

Un projet de descente en Angleterre ne tarda pas à être décidé, et des officiers français, se trouvant alors à Bâle, moissonnaient d'avance les lauriers et chantaient, après leur dîner, les couplets suivants, qui ne peuvent manquer d'amuser un instant nos lecteurs :

Air : *Du pas redoublé de l'infanterie.*

Soldats, le bal va s'ouvrir,
 Et vous aimez la danse :
 L'Allemande vient de finir,
 Mais l'Anglaise (*) commence.
 D'y figurer tous nos Français
 Seront parbleu bien aises ;
 Car s'ils n'aiment pas les Anglais,
 Ils aiment les Anglaises.

Le Français donnera le bal,
 Il sera magnifique ;
 L'Anglais fournira le local
 Et paiera la musique ;
 Nous, sur le refrain des couplets
 De nos rondes françaises,
 Nous ferons chanter les Anglais
 Et danser les Anglaises.

D'abord, par le pas de Calais,
 On doit entrer en danse ;
 Le son des instruments français
 Marquera la cadence ;
 Et comme l'Anglais ne saura
 Que danser les Anglaises,
 Bonaparte lui montrera
 Les figures françaises.

Allons, mes amis, le grand rond,
 En avant, face à face,
 Français, là-bas, restez daplomb,
 Anglais, changez de place ;
 Vous, monsieur Pit, un balancé,
 Pas de côté... croisé... chassé,
 C'est la danse française.

La piété du peuple vaudois au commencement du siècle.

Dans ses *Lettres sur la Suisse*, écrites en 1820, Raoul Rochette consacre plusieurs pages à notre canton, et à Lausanne tout particulièrement. Voici ce qu'il dit du peuple vaudois : « Il y règne, même dans les dernières classes de la population, un esprit religieux éminemment remarquable, et qui prouve qu'ici les personnes d'un rang élevé ne se croient pas dispensées de donner l'exemple des vertus dont elles imposent l'obligation.

Je me trouvais à Lausanne un dimanche, et tout habitué que je fusse à voir en ce pays les rues désertes, à l'heure du service divin, je ne pus m'empêcher d'exprimer à un ministre, avec lequel je dinai ce jour-là, mon étonnement de la profonde solitude que j'avais remarquée par toute la ville. « Vous serez plus surpris encore, me répondit-il, quand vous

(*) L'Allemande et l'Anglaise étaient deux danses de l'époque.

saurez que tout ce peuple assemblé dans nos temples ne se contente pas d'y apporter l'hommage de sa présence, et que près de six mille personnes ont reçu de mes mains et de celles des autres pasteurs le pain de la communion. »

La population actuelle de Lausanne est estimée de dix à onze mille âmes. Ainsi, près des deux tiers de cette population avait satisfait le même jour à la principale obligation de leur croyance : quel exemple, et dans quel siècle !

J'ai quelque regret d'ajouter une ombre à ce tableau si satisfaisant. Il semblerait que, chez un pareil peuple, la police ne dût guère être faite que par les pasteurs et que les prisons fussent toujours vides, là où les temples sont si bien remplis.

J'ai appris néanmoins que deux cents gendarmes étaient employés à la police du canton et que quatre-vingts personnes étaient alors gardées dans la prison publique, sans compter celles qui gémissent dans la maison de détention.

Mais pour expliquer ce fait, il suffira peut-être d'observer que le canton de Vaud, situé sur les frontières de la Suisse, de la Savoie et de la France, doit nécessairement être ouvert à beaucoup de vagabonds et de gens que la misère et les vices qu'elle entraîne chassent de ces divers Etats.

De plus, la situation délicieuse de Lausanne et de la plupart des petites villes bâties sur les bords du lac y attirent une foule d'étrangers, dont les exemples ne peuvent exercer qu'une influence fâcheuse sur le caractère des habitants. Ainsi Lausanne pourrait bien quelque jour payer de ses mœurs une hospitalité trop généreuse; et je crains qu'à la longue le commerce de tant d'étrangers qui viennent y admirer la nature, n'y détruise son plus bel ouvrage : la vertu et la modestie des citoyens. »

Les journaux.

Qu'un journal serait monotone,
 Sans des accidents, des malheurs !
 Il convient qu'il émeuve, étonne,
 Qu'il y coule du sang, des pleurs.
 Une tranquillité profonde
 Le rend insipide et banal.
 Si tout allait bien dans le monde,
 Ah ! les journaux iraient bien mal !

La Suisse est heureuse et tranquille,
 Les affaires y vont au mieux ;
 Aucun accident dans la ville,
 La récolte sourit aux yeux.
 Tout prospère, fleurit, abonde ;
 Que dire de cet état normal ?
 Si tout allait bien dans le monde,
 Ah ! les journaux iraient bien mal !

Mais viennent des brigands, des guerres,
 Des ouragans, le choléra,
 Quelques batailles meurtrières,
 Le journal s'en engraissera.
 Dans ce qui brille, tue, inonde,
 Il trouve un aliment fatal.
 Si tout allait bien dans le monde,
 Ah ! les journaux iraient bien mal !

Pour renverser des gens, des choses,
Les journaux font toujours effort;
Ils seront avocats sans causes
Du jour où nous serons d'accord.
S'il n'est rien qui combatte ou fronde,
Hélas ! à quoi sert un journal !
Si tout allait bien dans le monde,
Ah ! les journaux iraient bien mal !

Mais, écoutez le journaliste :
Il est pur des moindres méfaits ;
Lui-même, avec feu, fait la liste
De ses innombrables bienfaits.
Mais, en dépit de sa faconde,
Je redis mon refrain final :
Si tout allait bien dans le monde,
Ah ! les journaux iraient bien mal !

J. PETIT-SENN.

NOTES HISTORIQUES

Mœurs et état social en Suisse dans la première moitié du XVIII^e siècle.

Dans son *Histoire de la nation suisse*, M. B. van Muyden consacre quelques intéressantes pages aux progrès réalisés en Suisse dans divers domaines, au siècle passé. Nous en extrayons les lignes suivantes, qui ont tout particulièrement trait aux importantes transformations apportées à cette époque dans nos mœurs et notre état social en général.

L'architecture civile fit de grands progrès. Les maisons des riches bourgeois, quoique de proportions modestes, prennent un aspect monumental ; les façades sont simples, mais de bon goût, et, grâce à leur cachet harmonieux, le passant s'arrête volontiers pour les contempler. L'intérieur de ces habitations est distribué en vue des réceptions : de spacieuses antichambres et des escaliers bien conçus donnent accès dans de vastes pièces décorées avec élégance. Il y avait à cette époque des maîtres d'état habiles dont les traditions se sont perdues ? on s'efforce de les reconstituer aujourd'hui ; les travaux de ferronnerie, les rampes d'escaliers et les grilles, entre autres, étaient exécutés avec un soin digne d'éloges.

Le progrès des idées eut pour conséquence un progrès dans les mœurs. Vers 1720, un changement capital s'opère dans la société de plusieurs villes de la Suisse, grâce à la constitution de nombreuses fortunes privées, dues à des causes diverses. Les réfugiés français et italiens, ceux de Genève surtout, avaient habilement spéculé sur les effets publics dans les diverses phases que traversa le système de Law, dès 1716 à 1720.

Mais tandis qu'en France ce système aboutit à une catastrophe, les Genevois surent parer le coup à temps et conserver les fortunes qu'ils avaient ainsi acquises. De cette époque datent, à Genève, les beaux immeubles de la rue des Granges, qui dominent la promenade de la Treille.

D'autre part, les Suisses allemands n'étaient pas moins heureux, ceux de St-Gall en particulier : ils réalisaient de gros bénéfices dans le commerce et l'industrie des toiles peintes. — Les nouveaux enrichis, avec une prudence qui fait honneur à leur sagacité, s'empressèrent d'acquiescer d'importants domaines seigneuriaux dans le Pays-de-Vaud, pour mettre leur épargne en sûreté. La noblesse vaudoise, trop pauvre pour conserver ses terres, les abandonnait et se retirait dans les petites villes du littoral ; et sur l'emplacement des antiques manoirs à demi ruinés furent construits les châteaux modernes de Coppet, de Prangins, de St-Saphorin, de Vullierens, de l'Isle, etc. Puis une fusion s'opéra entre l'ancienne aristocratie de race et les nouveaux favoris de la fortune : de ce mélange naquit une société plus élégante, plus polie, amie des arts et des

lettres et faisant volontiers accueil à l'étranger, avec lequel elle se mettait en rapports fréquents.

Au début du XVIII^e siècle, les campagnes de la Suisse occidentale, comparées à celles de la Suisse centrale, offrent le triste aspect du délabrement. Bientôt une heureuse transformation se produit : les encouragements donnés au travail et les progrès accomplis dans l'économie rurale font disparaître le désordre et la malpropreté. Les villages, entourés de vergers riants, s'embellissent par la construction de maisons plus cosues, les procédés agricoles se perfectionnent.

Comment César Branchu décora son grand-père.

Les Cosaques ! Les Cosaques !

En 1814, en France, ce seul nom glaçait d'épouvante les villageois apeurés et leurs tremblantes compagnes.

Le soir, à la veillée, on contait sur eux des histoires effrayantes : ils se nourrissaient de chandelles et de viande crue, mangeaient à cheval, buvaient à cheval, dormaient à cheval, et passaient comme un ouragan de fer et de feu sur les paisibles campagnes.

Au récit de ces terribles chevauchées, les bonnes vieilles se signaient, et les enfants frissonnaient comme devant l'Ogre ou le *Croquemitaine* de la *Mère-grand*.

Parmi les plus peureux, le jeune César Branchu se faisait particulièrement remarquer.

Malgré ses quinze ans, son prénom belliqueux, l'exemple et les leçons de son grand-père et parrain, vétérans de la République, il était poltron comme la lune.

Les Cosaques surtout lui causaient une terreur folle : il en voyait partout, la nuit, le jour ; il en rêvait tout éveillé.

Cette poltronnerie faisait le désespoir du vieux soldat.

Ancien sergent aux gardes-françaises, le brave homme aurait peut-être eu la chance de devenir maréchal de l'Empire, ni plus, ni moins que son camarade Lefebvre, sans un boulet qui, dès Marengo, en lui emportant la jambe, l'avait condamné au repos.

Il s'était donc retiré dans son village, auprès de sa fille, veuve d'un gros fermier et mère du petit César « le mal nommé », comme l'appelait ironiquement son parrain.

L'enfant tenait en effet de son père, paysan placide et borné, une timidité et une apathie soigneusement entretenues au reste par la fermière, peu soucieuse d'envoyer son unique rejeton se faire estropier comme son aïeul.

— Bah ! répondait philosophiquement l'invalidé, une jambe de moins, ce n'est pas une affaire. Ah ! ce n'est pas cela qui me manque !

Et il soupirait !

Ce qui lui manquait, le pauvre vieux, ce qui lui manquait, c'était cette étoile brillante qui étincelait sur la poitrine d'autres glorieux mutilés, comme lui.

Mais voilà ! Quand tant de gens arrivent trop tard, lui était arrivé trop tôt.

A Marengo, le ruban rouge, qui devait panser tant de blessures, n'existait pas encore, et le pistolet d'honneur, pendu à la muraille, ne le remplaçait pas aux yeux du vétérans.

Il s'en fût consolé peut-être s'il eût eu un fils capable de marcher sur ses traces et de revenir un jour avec cette croix, objet de son ambition.

Mais point ! Il n'avait pas de fils, et ce n'était certes pas César qui le remplacerait jamais « dans la carrière ».

— Les Cosaques ! Les Cosaques !

Rouge, essoufflé, haletant, ses sabots à la main pour courir plus vite, César se précipita dans la ferme, housculant les serviteurs effrayés.

A ce cri d'alarme, il y eut un moment de panique générale : les garçons saisirent leurs fourches, les servantes se cachèrent la figure dans leur tablier, la mère serra étroitement son fils dans ses bras.

Seul, le grand-père, assis au coin de l'âtre, fumant flegmatiquement sa pipe, ne daigna pas interrompre cette importante occupation, et, haussant les épaules :

— N'écoutez donc pas ce poltron, c'est au moins

la troisième fausse alerte... ; quand nous serons à dix...

— Cette fois, c'est bien vrai, bon papa ; je les ai aperçus montant la côte au galop de leurs chevaux ; ils étaient au moins cent mille qui me poursuivaient, la lance en avant.

— Cent mille ! Tant que ça pour un morveux comme toi !

— Puisqu'il les a vus, père...

— Lui ! Allons donc !

— Mais, grand-père...

— Silence ! conscrit ! tais ton bec... Il n'y a pas plus de Cosaques que sur ma main, et, s'il y en avait, l'Empereur n'en ferait qu'une bouchée...

Brusquement il s'interrompit, déposa sa pipe. On entendait sur la route le galop de plusieurs chevaux.

— Les voilà ! s'écria César mi-triomphant, mi-terréfié.

Le vieux se leva lentement, alla à la porte, et, sa main en abat-jour, regarda le groupe qui se dirigeait vers la ferme : les cent mille hommes se réduisaient à une simple dizaine.

— Mais, ce sont des Français ! s'exclama-t-il joyeusement, et même...

Il n'acheva pas, il dévisageait le premier cavalier, dont la redingote grise et le petit chapeau tranchaient modestement sur les uniformes chamarrés d'or de son escorte.

Le cœur du vétérans battait la chamade...

C'était Lui !

Galvanisé, l'invalidé se redressa, droit, immobile, au port d'armes.

Il ne l'a pas vu depuis Marengo, mais il reconnaît bien son général de l'armée d'Italie...

Et tandis que chacun répète ce mot magique :

— L'Empereur ! L'Empereur !

Napoléon met pied à terre, passe devant le vieux soldat qui fait le salut militaire et entre dans la salle :

— Vite, de l'encre, une plume, dit-il d'un ton bref.

Au milieu d'un religieux silence, il griffonne rapidement un ordre.

— Au duc de Castiglione, vite, dit-il.

Un aide-de-camp prend la dépêche, saute en selle et, ventre à terre, file dans la direction de Montreux.

Napoléon alors promène son regard d'aigle autour de lui...

Il s'arrête bienveillant sur la jambe de bois de l'invalidé.

— Où as-tu laissé cela ?

— A Marengo, sire.

— Qu'as-tu reçu en échange ?

— Ce pistolet, sire ; mais...

Son œil gris, fixant la croix brillant sur la poitrine de l'Empereur, achève sa pensée.

Napoléon sourit :

— Tu as un fils ?

— Non, sire ; seulement un petit fils...

L'Empereur avise le jeune gars réfugié derrière sa mère.

— Celui-là qui s'est si bien sauvé devant nous peut-être ?

— Oui, sire, balbutie le grand-père embarrassé ; et poussant l'enfant devant lui.

— Tu nous prenais donc pour des Cosaques, mon petit brave ?

— Oui..., monsieur... sire...

— Est-ce une raison ? Quand on est le petit-fils d'un soldat de Marengo, on ne fuit devant personne.

Le pauvre César, rouge jusqu'aux oreilles, tournait son bonnet entre ses doigts.

L'Empereur lui pinça l'oreille en riant :

— Dans quelques années, dit-il au vieillard, tu m'enverras ce gamin-là chercher sa croix... et la tienne.

Il dit, remonte à cheval, part au galop et disparaît comme un météore, salué du cri répété de « Vive l'Empereur ! ».

— Sa croix ! et la mienne ! je pourrai les attendre longtemps, bougonne le vieux.

Il cherche des yeux son filleul ; mais celui-ci, craignant sans doute la bourrasque, a disparu et ne reparait pas.

— Parbleu ! il est allé se terrer comme un lièvre, dit le vétérans à la mère inquiète ; tu le verras sortir de son trou à l'heure de la soupe. Ah ! il ne boude pas devant la gamelle, celui-là !

Mais deux heures sonnent, la soupière fume sur la table, la place de César reste vide...

... Et le canon gronde dans le lointain...

Courant de toutes ses forces, César a suivi l'escorte impériale, tant que ses jambes l'ont pu porter.